Louis-Henri Bourque Conseiller en aménagement Arrondissement de Ville-Marie

Monsieur le conseiller en aménagement,

La Commission aimerait savoir qui est propriétaire des lots adjacents au parc Bellerive.

Réponse :

Vous trouverez joints à ce courriel le plan cadastral du site ainsi que le rôle foncier des lots constituant le parc Bellerive et tous les lots adjacents. Le ministère des Transports du Québec est propriétaire de tous les terrains adjacents.